

# MAIRIE DE MOUHET

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2019

**Présents :** Mmes COUVE Josiane, GUILLOU Isabelle,  
Mrs COULEAU Alain, DELORME Michel, MAILLOCHON Jean-Claude, PLANTUREUX Jean-  
Christophe, ROULLET Emmanuel, TOUZEAU Jean-Louis, VALLET James

**Excusés :** BARRE Damien (pouvoir à COUVE Josiane) et TOURATIER Philippe (pouvoir à  
PLANTUREUX Jean-Christophe)

### **- Délibération pour la mise à jour du classement de la voirie communale,**

Suite à des erreurs décelées lors de la dernière mise à jour, le Conseil Municipal approuve le tableau de classement proposé et rectifié, en conséquence, le linéaire total de la voirie communale est désormais porté à 46 467 mètres de voies communales.

### **- Délibération pour de nouvelles demandes de subventions,**

Le Conseil Municipal présente les nouvelles demandes de subventions suivantes :

- 30 € par élève pour les voyages scolaires des collégiens (19 élèves) du collège Hervé Faye,
- 150 € pour l'association « Les Anciennes de l'Anglin »,
- 21 € par élève pour la sortie scolaire de l'école maternelle du RPI (10€50 pour les élèves hors commune),
- La demande de la COMC est refusée.

### **- Délibération pour une participation au Fonds de Solidarité Logement,**

Les membres du Conseil municipal acceptent de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour 2019 pour un montant de 401, 41 €.

### **- Délibération pour une participation au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté,**

Les membres du Conseil municipal acceptent de participer financièrement au dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour 2019 pour un montant de 14, 58 €.

### **- Délibération pour un soutien financier au Comité de Défense des usagers du site hospitalier du Blanc,**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte une participation financière de 150 € au Comité de Défense des usagers du site hospitalier.

### **- Devis pour la numérisation du cimetière,**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GRAPHISTYL pour la numérisation du cimetière (pour 420 concessions) pour un montant TTC de 2 768 €.

### **- Délibération pour la modification du plan de financement pour les travaux de l'église,**

Les membres du Conseil municipal acceptent le nouveau plan de financement de l'opération pour un montant HT de 85 080 €.

Le financement se fera pour 40 % de DETR et 15 % de la communauté de communes MOVA.

Une demande sera faite auprès de la fondation du Patrimoine.

### **- Acquisition d'un véhicule utilitaire,**

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'acquisition d'un véhicule Citroën NEMO.

### **-Intégration de nouveaux projets au Contrat de Ruralité 2017-2020,**

Suite à la demande d'intégration de deux nouveaux projets au contrat de ruralité 2017-2020 signé par la Communauté de communes, les membres du Conseil municipal acceptent cette intégration.

**-Vote de taux d'imposition 2019,**

Il est proposé de maintenir les taux (taxe d'habitation maintenue à 11,86 % ; taxe foncière sur le bâti à 17,10 % ; taxe foncière sur le non bâti à 49,06 %). Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

**- Délibérations pour le vote de l'affectation du résultat,**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2018 pour 176 365, 31 € en report à nouveau en fonctionnement.

**- Délibération pour l'approbation du compte de gestion de Monsieur le Trésorier,**

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur Le Trésorier (pas d'abstention, ni de voix contre).

**- Délibération pour l'approbation du compte administratif du budget communal,**

Les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le compte administratif présenté par Monsieur James VALLET (pas d'abstention, ni de voix contre).

**- Délibération pour le vote du budget communal,**

Le budget s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 646 129, 31 euros et en section d'investissement pour 317 964, 29 euros. Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité le budget présenté.

Les principales dépenses d'investissement de l'année 2019 seront la rénovation de l'église et des travaux pour une reprise éventuelle de la boulangerie.

**- Questions diverses,**

- Organisation de la cérémonie du 08 mai 2019.

- Préparation du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.

Clôture de la séance à 20 heures 40.

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Mouhet, le 19 avril 2019

Le Maire,